



FAMILLE,  
NEWS

# RENOUVELLEMENT DE LA CARTE FAMILLE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2025/2026

La Ville de Mantes-la-Jolie informe les familles que la campagne de renouvellement de la Carte Famille débute le 7 juillet 2025 pour l'année scolaire 2025/2026.

Publié le 18 juin 2025

Cette carte, indispensable pour bénéficier des **tarifs préférentiels** sur les services municipaux (restauration scolaire, accueils périscolaires, centres de loisirs...), doit être mise à jour chaque année.

### Où et quand renouveler votre carte ?

#### > À l'Hôtel de Ville :

- *Uniquement sur rendez-vous*
- Du **lundi au vendredi**, de **9h à 12h** et de **13h à 17h**

#### > Dans les **mairies de quartier de Gassicourt et du Val Fourré** :

- *Sans rendez-vous*
- Du **lundi au vendredi**, de **9h à 12h** et de **13h à 17h**
- Le **samedi matin**, de **9h à 12h**
- Et le **mardi jusqu'à 19h** (uniquement **au Val Fourré**)

N'oubliez pas de vous munir des **pièces justificatives** habituelles (avis d'imposition, justificatif de domicile, etc.).

Pensez à renouveler votre carte avant la rentrée pour éviter toute interruption de service !

#### **Plus d'infos :**

<https://www.manteslajolie.fr/au-quotidien/familles-scolarité/carte-famille> (<https://www.manteslajolie.fr/au-quotidien/familles-scolarité/carte-famille>)

[Télécharger la liste des pièces à fournir en cliquant > ICI <](#)

[Télécharger la Fiche sanitaire de liaison à remplir en cliquant > ICI <](#)